

DECLARATION DES OPERATEURS DU SECTEUR EXTRACTIF RELATIVE A LA SUSPENSION DE LA REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE AUX ASSISES DES INSTANCES INTERNATIONALES DE L'ITIE

Nous, opérateurs du secteur extractif, réunies en assemblée générale le 15 mai 2013 ;

Conscients de l'engagement du Gouvernement centrafricain à travailler en collaboration avec les acteurs de la société civile et les opérateurs du secteur minier centrafricain ;

Conscients du rôle que joue l'ITIE dans la preuve de la responsabilité sociétale des entreprises extractives en République Centrafricaine ;

Conscients de l'appropriation de l'ITIE par le peuple centrafricain ;

Conscients du rôle que jouent les entreprises extractives dans le développement de la République Centrafricaine.

DEMANDONS

I. AU GOUVERNEMENT CENTRAFRICAIN

- de poursuivre la mise en œuvre de l'ITIE en République Centrafricaine,
- de continuer à mettre à la disposition de l'ITIE-RCA les moyens financiers indispensables à la poursuite de ses activités,

- de poursuivre les émissions ITIE dans les radios nationales, confessionnelles, communautaires et la télévision centrafricaine,

II. AU SECRETARIAT INTERNATIONAL DE L'ITIE

- de lever la suspension de la République Centrafricaine, car l'ITIE est un outil important et bénéfique pour la population,
- de coopérer avec la République Centrafricaine dans le domaine de l'ITIE,
- d'œuvrer pour mobiliser les ressources financières nécessaires à la mise en œuvre de l'ITIE en République Centrafricaine,
- d'encourager le Gouvernement à poursuivre la mise en œuvre de l'ITIE en République Centrafricaine.

Fait à Bangui, le 15 mai 2013

Ont signé :

NOMS ET PRENOMS	ENTITE	SIGNATURE
BODE-Poutou Landuy	Représentant de SODIAT	
NDANGO MATHIAS	D.B. Bijouterie Nationale de Centrafrique (B.I.N.A.C.A)	
NGUEGANZA Paul	VP DT UNCOCA	
OU MAROU. MATHA.	Société SUD AZUR	
BEÏNAHE CARILE	SB, COLLECTEURS	
LATHIA MUKESHKUMAR	STE. SINO SANGO SA.	



